

Indications sur la grille d'évaluation concernant la procédure de qualification 2020

Chers et chères formateurs/-trices en entreprise et responsables de formation

Comme vous le savez déjà, la procédure de qualification ASE de cette année sera menée sous une forme très réduite en raison de la crise de Covid-19.

Au lieu d'un TPP, le travail pratique est évalué à l'aide d'une grille d'évaluation. Elle doit être rempli par le/la formateur/-trice professionnel/le responsable dans l'entreprise formatrice.

Ci-dessous, nous vous transmettons les informations de SAVOIRSOCIAL, y compris des ajouts spécifiques :

En tant que formateur/-trice en entreprise, vous avez accompagné le/la apprenti/e pendant une longue période dans l'acquisition des compétences opérationnelles professionnelles ainsi que dans leur développement professionnel et personnel.

Sur la base des rapports de formation et d'autres informations sur le niveau de formation de votre apprenti/e, nous vous prions maintenant de remplir la grille d'évaluation et de déterminer la note finale du travail pratique.

L'évaluation est effectuée conformément au plan de formation ASE au niveau des objectifs particuliers. Veuillez noter que les compétences méthodologiques, personnelles et sociales sont énumérées pour les objectifs particuliers dans le plan de formation. Ceux-ci sont également inclus dans l'évaluation en plus de la compétence professionnelle et sont décrites dans le plan de formation à partir de la page 71.

Par exemple, pour l'évaluation de l'objectif particulier 4.2, la compétence professionnelle « Travailler au sein d'une équipe en apportant et en faisant valoir ses propres compétences professionnelles » ainsi que les compétences méthodologiques, sociales et personnelles « Techniques de travail », « Pensée systémique », « Aptitude à la communication », « Capacité de gérer des conflits » et « Aptitude au travail en équipe » sont prises en compte.

4.2	4.2	Objectif particulier: Travailler au sein d'une équipe en apportant et en faisant valoir ses propres compétences professionnelles		
		Compétences méthodologiques / compétences personnelles et sociales: techniques de travail; pensée systémique; aptitude à la communication; capacité de gérer des conflits; aptitude au travail en équipe		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
4.2.1	4.2.1	... fait valoir son opinion au sein de l'équipe. (C3)*	... fait valoir son opinion au sein de la classe. (C3)*	
4.2.2	4.2.2	... respecte les décisions de l'équipe. (C3)*	... respecte les décisions de la classe. (C3)*	

Nous vous prions d'évaluer votre apprenti/e selon les cinq points fondamentaux suivants :

1. Essayez d'évaluer votre/vos apprenant(s) de manière réaliste, équitable, honnête et en ayant leur employabilité à l'esprit.
2. Votre évaluation est pertinente pour la qualification et doit donc être fondée et compréhensible.

3. Ne pas évaluer sur la base de la sympathie/antipathie. De même, des évaluations de complaisance ou des règlements de comptes personnels seraient injustes et sans utilité pour le marché du travail.

4. Les apprenant-e-s qui ne possèdent pas les compétences opérationnelles ne doivent pas recevoir l'appréciation suffisant.

5. Les compétences opérationnelles qui n'ont pas été transmises dans l'entreprise formatrice ne sont pas évaluées (laissez la ligne vide + indiquez le motif).

Si le point 4 ou 5 s'applique, écrivez un bref commentaire ou une raison à la fin de la ligne pour le point correspondant dans la grille d'évaluation. Les commentaires peuvent être formulés pour toutes les autres compétences opérationnelles.

Le calcul de la note dans le formulaire ne sera activé que lorsque toutes les lignes auront été correctement remplies. À la fin, vous pouvez soit signer l'évaluation par voie électronique (dossier « sig. »), soit imprimer le formulaire et le signer à la main.

Veillez renvoyer la grille d'évaluation complétée à l'adresse électronique fournie ou aux coordonnées imprimées sur celle-ci avant le 12 juin 2020 (le 14 juin 2020 au plus tard).

En cas de questions ou de doutes, vous serez contacté par l'organisme cantonal chargé des examens après d'avoir envoyé la grille d'évaluation remplie. Vous pouvez vous adresser à eux si vous avez des questions pendant que vous remplissez le formulaire. Nous vous saurions gré de respecter les délais, afin que le traitement ultérieur et l'ouverture des résultats puissent être achevés au plus tard à la fin du mois de juillet.

L'évaluation du TPP déjà exécuté n'est pas prise en compte pour le calcul de la note du CFC. SAVOIRSOCIAL est conscient que cela est très regrettable pour les personnes qui ont passé avec succès le travail pratique.

En vous remerciant de votre engagement en faveur de la formation des jeunes, nous nous réjouissons de notre bonne collaboration et vous souhaitons un avenir moins turbulent, du succès et bien sûr une bonne santé.